

Monsieur le président,

La fiche sur la mission d'étude « extensions de compétences et ressourcement des enseignants, vas nous permettre d'aborder 2 points : le dialogue social et la nouvelle scolarité. En effet sa rédaction ainsi que son contenu sont éclairants pour aborder ces deux sujets.

En premier lieu **FODGFIP** est satisfait de voir le chapeau de la fiche parler de l'efficacité et de la qualité des formations : **c'est un objectif louable et partagé.**

Ensuite **FODGFIP** est satisfait aussi de voir employer le terme de plus grande professionnalisation des enseignements.

Par contre pour **FODGFIP** la démarche mise en œuvre avec la nouvelle scolarité du cadre A (*de fait et notamment sur le terme professionnalisation*) est en contradiction avec l'énoncé.



Ecrire la démarche d'une plus grande professionnalisation, c'est un slogan publicitaire !

Lorsqu'on regarde réellement et sincèrement ce qui est fait, on s'aperçoit qu'on rajoute de la théorie sur la carrière et on enlève du temps sur l'apprentissage du métier.

Le sujet peut être pris dans deux sens :

-soit le discours est simplement bâti sur l'air du temps (*mais rappelons la demande des directions locales : mieux former au 1<sup>er</sup> métier*) et donc on nous ment en faisant le contraire de ce qui est dit.



-soit il faut, tel le préfet de police de Paris, trouver le fusible (*le ou la ne soyons pas sexiste*) et le faire sauter car il n'aurait pas mis en œuvre les ordres ou les orientations du pilote.



De façon simple c'est clair : les directions demandent que les élèves soient mieux formés au premier métier et la réponse de l'ENFiP ce n'est que de rajouter plus de formation sur ce que pourra être la future carrière de l'agent.

Au cas où la démonstration ne serait pas suffisante il n'y aurait qu'à poursuivre la lecture de la fiche qui précise qu'il faut limiter le recours aux professionnels associés.

Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement : il faut mettre en œuvre une démarche de plus grande professionnalisation et 5 lignes plus loin il est écrit qu'il faut limiter le recours aux professionnels associés !!!

**FODGFIP** en vient à se poser la question de la relecture de la fiche, il semblerait qu'il existe un problème de visa sur les fiches de CT.



Ensuite, un point sur le dialogue social toujours en partant de la même fiche. « *Le rapport est en cours de finalisation* ».

Autrement dit pour l'instant on ne nous le communique pas. Mais tout naturellement on en tire déjà une ébauche de plan d'action.

Bien évidemment priver son interlocuteur d'information facilite sa domination mais pas forcément son respect.

Monsieur Parent trouve normal que les syndicats n'aient pas le même niveau d'information que les directeurs locaux. Nous ne pouvons qu'en prendre acte et constater sa mise en œuvre à l'ENFiP.

Cette volonté de se passer des syndicats conduit dans un premier temps à un certain confort intellectuel car ne pas confronter sa pensée à la dispute donne simplement l'illusion de détenir la vérité.

Substituer l'écoute au dialogue permet de rester dans sa zone de confort mais construit peu à peu une bulle aut centrée de laquelle vous avez du mal à vous extirper. Et pourtant la vocation d'une bulle c'est d'exploser, tout le monde le sait.



Une explosion par définition c'est violent. **FODGFIP** condamne la violence, toute violence de quel côté qu'elle soit : **la violence détruit, la négociation construit.**

Le mouvement des gilets jaunes n'est pas né de « l'opération du Saint Esprit ». Son enfantement est bien le fruit du couple : inégalités sociales / non-réponse aux revendications syndicales. Sa dérive violente n'est pas bonne pour la société. Sa radicalisation, outre les irresponsables jeteurs d'huile sur le feu, se nourrit de la suffisance des dirigeants qui écoutent mais ne mettent en place aucune concertation.

Il faut que chacun tienne son rôle, pour l'instant seuls les syndicats ne dérivent pas.

Lorsque le pouvoir, ENFIP compris, explique qu'il va voir directement les citoyens

ou les agents et que là il n'entend pas la même chose que ce que rapporte le syndicat, il se trompe !



– il se trompe lui-même,  
– il trompe les agents qui lui sont statutairement soumis et il tente de décrédibiliser les syndicats. Finalement, cela aboutit à la violence.

Alors, quand la violence est installée, on souhaite faire intervenir comme des pompiers les « corps intermédiaires » en n'ayant même pas compris que les syndicats ne sont pas que des « corps intermédiaires », ils sont des syndicats !

Comme le droit de manifester, les syndicats sont constitutionnels tout autant que le gouvernement.

Pour ce qui est de **FORCE OUVRIERE** et de sa déclinaison à la DGFIP et à l'ENFIP, le syndicat restera debout, on ne pourra pas lui dicter ce qu'il a à dire ni parler pour lui.

En deux mots, il restera **LIBRE ET INDÉPENDANT** au sens de la Charte d'Amiens.

